

Les voies de transition de la finance conventionnelle à la finance islamique, analyse empirique sur un échantillon de pays

Transition paths from traditional to Islamic finance, empirical analysis on a sample of countries.

EL MOUSSAOUI Abdessamad

Doctorant en Science Economique et Gestion au Laboratoire ESSDL

Faculté des Science Juridique, Economiques et Sociales

Université Mohammed Premier Oujda

Maroc

a.elmoussa@gmail.com

BUDAS Imane

Docteur en Science Economique et Gestion

Faculté des Science Juridique, Economiques et Sociales

Université Mohammed Premier Oujda

Maroc

imanebudas@gmail.com

Date de soumission 15/07/2022

Date d'acceptation : 02/09/2022

Pour citer cet article :

EL MOUSSAOUI A. & BUDAS I. (2022) «Les voies de transition de la finance conventionnelle à la finance islamique, analyse empirique sur un échantillon de pays», Revue Internationale du Chercheur «Volume 3 : Numéro 3» pp : 632 - 658

Résumé

Cette étude vise à souligner l'importance de passer de la finance conventionnelle à la finance islamique. Le processus de financement était limité aux banques conventionnelles, et avec l'émergence de la banque islamique au cours des dernières décennies comme un affluent à l'industrie financière islamique, l'importance de développer et d'innover des instruments financiers légitimes, a émergé comme une alternative qui permet aux individus d'investir et de financer les projets des entreprises. Ces instruments sont les Sukuk islamiques, qui ont su trouver une place prépondérante sur les marchés financiers.

L'étude a conclu que la mise en circulation des instruments financiers islamiques dans les pays étudiés (Malaisie, Soudan) en termes d'actions, de sukuk et autres, c'est le moyen le plus adéquat pour la transition vers la finance islamique. En dépit de leur modernité, ils ont acquis une place importante sur les marchés financiers et leur croissance et leur propagation rapides ont conduit à la mobilisation des ressources financières pour financer le développement économique et les projets d'infrastructure.

Mots clés : Finance islamique ; instruments islamiques ; l'expérience malaisienne ; l'expérience soudanaise ; l'expérience émiratie.

Abstract

This study aims to highlight the importance of moving from traditional to Islamic finance. The financing process was limited to conventional banks, and with the emergence of Islamic banking over the last few decades as an influx to the Islamic finance industry, the importance of developing and innovating legitimate financial instruments has emerged as an alternative that allows individuals to invest and finance business projects. These instruments are Islamic Sukuk, which have found a prominent place in the financial markets.

The study concluded that the introduction of Islamic financial instruments in the countries studied (Malaysia, Sudan) in terms of shares, sukuk and others, is the most appropriate means for the transition to Islamic finance. Despite their modernity, they have gained a significant foothold in the financial markets and their rapid growth and spread has led to the mobilisation of financial resources to finance economic development and infrastructure projects.

Keywords : Islamic finance ; Islamic instruments ; The Malaysian experience; The Sudanese experience; the UAE experience.

Introduction

À la lumière des conditions économiques actuelles et de l'environnement dynamique dans le domaine bancaire et financier, en particulier les développements technologiques récents sur les différents marchés financiers et de la demande accrue pour les services des institutions financières et de la concurrence croissante entre eux, qui ont abouti à des produits plus complexes et qui ont conduit à un changement de scénario de financement sur les marchés financiers. À son tour, l'industrie financière conventionnelle repose sur des outils basés sur des intérêts, des intérêts garantis, d'autres contrats d'options financières et des dérivés de crédit, ainsi que de nombreuses opérations spéculatives, devenues incompatibles avec les besoins des entreprises du fait de l'absence et de la simplicité de leurs produits, ces derniers étant limités et non dénués de la part de risque (Sayed, 2005). Par conséquent, il est devenu nécessaire de rechercher de nouveaux produits de financement qui ne sont pas déterminés à se substituer aux finances conventionnelles, dans la mesure où elles sont complémentaires, et de là il faut passer à la finance islamique pour appliquer l'essence de la finance conventionnelle, qui est l'innovation et la création de nouveaux outils qui sont compatibles avec les changements et les développements des marchés financiers. Dans cette optique le Sukuk islamique est l'un des produits les plus importants qui a été créé en utilisant le mécanisme de balayage islamique et la mise en place de normes et de contrôles islamiques, et à partir de là, la finance conventionnelle lui a ouvert une nouvelle voie en passant à la finance islamique pour obtenir un processus de financement légitime sain et sans risque.

À la lumière de ce qui précède, on peut formuler la problématique suivante :

Quelles sont les voies pour passer de la finance conventionnelle à la finance islamique à la lumière des expériences de certains pays leaders ?

La problématique principale de la recherche se décline en sous-questions :

- La finance islamique est-elle considérée comme une solution au problème du financement au sein des entreprises ?
- En quoi La finance islamique est-elle différente de la finance conventionnelle ?
- La variété des produits bancaires islamiques proposés dispose, elle, de produits caractérisés par leur capacité à gérer les risques auxquels est confronté le travail des institutions bancaires ?

Sur la base des questions précédentes, le résultat l'étude s'appuie sur le test des hypothèses suivantes :

- Il existerait une relation directe entre l'adoption de la finance islamique et le développement de l'économie.
- L'application de la finance islamique permettrait de répondre aux besoins de ceux qui recherchent un financement et des opportunités et pour ceux qui recherchent des investissements de manière plus efficace.
- La finance islamique permettrait de résoudre le problème du financement de l'économie.

L'importance de cette recherche est démontrée par le fait que de nombreux spécialistes ont cherché à mener des études théoriques et pratiques sur le sujet des produits financiers, ainsi que la récente controverse sur les marchés financiers et le besoin urgent de financement et de produits financiers pour répondre à la demande croissante. Ainsi, le rôle joué par la finance islamique dans le soutien des institutions financières islamiques et l'augmentation de leur compétitivité. Ce besoin urgent de solutions de rechange après la crise financière a amené certaines institutions financières conventionnelles et certains pays non islamiques à se tourner vers les instruments financiers islamiques et à fonctionner conformément aux principes du système financier islamique, ce qui a confirmé aux chercheurs sur ce sujet que le système financier islamique est l'alternative légitime idéale au système conventionnel.

À travers à cette étude, nous cherchons à atteindre un certain nombre d'objectifs :

- Mettre en avant le sujet de la finance islamique ;
- Approfondir la question de la réglementation de la charia et l'innovation et le développement des produits financiers islamiques et leur introduction sur les marchés financiers comme outil de financement des investissements et de prévention des crises
- Déterminer l'importance de la transition de la finance conventionnelle vers la finance islamique.
- Faire des recommandations pour booster le marché boursier islamique afin d'éviter les soupçons qui dissuadent de nombreux ménages de verser leurs économies aux banques existantes.

Pour répondre à notre problématique de recherche, nous présenterons en premier lieu la revue de littérature, ensuite le cadre théorique de l'étude en analysant les concepts et les fondements

de passage de la finance conventionnelle vers la finance islamique, et nous terminerons ce papier avec le développement de la finance islamique dans le monde en étudiant l'expérience de deux pays (la Malaisie et le Soudan).

1. Revue de littérature

1.1. Le développement de la finance et la banque islamiques : l'expérience malaisienne (Nik Norzrul & Ili Rahilah, 2020)

La Malaisie étant à la pointe de la banque et de la finance islamiques, elle possède le plus grand nombre de banques islamiques de tous les États, un marché des capitaux islamique bien développé et un cadre juridique et réglementaire avancé. Cette étude vise à explorer le développement financier de la Malaisie, en retraçant ses racines historiques depuis la fondation de la banque et de la finance islamiques jusqu'à l'état actuel du marché et la réglementation sur laquelle il repose. Cette recherche se concentre principalement sur l'étude du cadre juridique et réglementaire de la banque et de la finance islamiques en Malaisie, en mettant l'accent sur les lois et réglementations et le rôle des autorités de surveillance. Cette analyse est basée sur le développement des produits bancaires et financiers islamiques et les principaux facteurs de croissance qui animent le marché malaisien. Cette recherche donne un aperçu de l'expérience malaisienne et sert de modèle pour la banque et la finance islamiques dans d'autres pays.

1.2. Les obstacles au développement de la finance islamique au Maroc (GHAZOUÏ & AGOURRAM, 2022)

La crise des Subprimes a montré la fragilité de la finance conventionnelle, contraignant ainsi les pays à trouver un alternatif capable de résister face à une éventuelle crise. De ce fait, plusieurs pays ont trouvé dans la finance islamique une solution à certaines limites de son homologue dit conventionnel. Pour cette raison le Maroc, comme tous les autres pays, a multiplié ses efforts pour préparer un terrain propice au développement de cette industrie (BENNIS & BENSALIM, 2022)

Cependant, les obstacles entravant ce développement sont multiples neutralisant parfois même les efforts déployés par l'Etat. Ainsi, ce papier se veut d'étudier les obstacles politiques notamment ceux liés à l'image véhiculée sur la finance islamique comme étant un financement dédié au terrorisme, les obstacles liés au manque de qualifications capables de statuer sur la conformité des produits islamiques à la Charia, les obstacles juridiques illustrés

à travers le cas de la Mourabaha et enfin les obstacles économiques liés notamment à la cherté des produits islamiques par rapport à ceux de la finance conventionnelle. En guise de conclusion on assiste, à une pénurie des cadres et spécialistes compétents en la matière et ayant la capacité de se prononcer par rapport à la conformité des produits islamiques à la Charia. Ceci est dû principalement au défaut des formations de qualité en la matière. En outre, le respect des prescriptions religieuses engendre aussi des complications juridiques importantes qui restent, tout de même surmontables.

1.3. Le rôle des instruments financiers islamiques dans le développement du marché financier islamique, une étude appliquée des expériences de certains marchés financiers arabes et islamiques (Shafia Kataf, 2014)

Le marché financier islamique a une place importante et un système distinct dans l'économie contemporaine, et est considéré comme l'un des éléments importants et fondamentaux dans le secteur financier, qui représente l'épine dorsale du processus de développement économique, en particulier dans les pays musulmans, où il joue un rôle critique dans le financement des projets de différents types, l'objectif de cette étude et d'analyser le développement du marché financier islamique, ses avantages et les caractéristiques qui lui sont spécifiques, aussi les éléments et les institutions qui le soutiennent, ainsi que les lois et les réglementations qui le régissent. L'étude a conclu que les premières étapes, les plus importantes pour la mise en place d'un marché financier islamique basé sur des bases solides, résident dans la disponibilité et la présence d'instruments financiers islamiques qui s'ajustent adéquatement ; aussi l'auteur insiste sur le rôle et l'importance des instruments financiers islamiques, en particulier les actions conformes à la charia et les dispositions de la loi islamique et des Sukuk islamiques et des fonds d'investissement islamiques dans la promotion et le développement du marché financier islamique, où il a été constaté que le succès de ce marché et son développement dépendent étroitement de la diversité et du développement des instruments financiers ce qui contribue au développement de la banque islamique d'une part, et travaille à renforcer la croissance économique dans les pays islamiques d'autre part.

1.4. La finance islamique peut-elle constituer une solution à la crise (Derbel, H., Bouraoui, T., & Dammak, N, 2011)

Le but de cet article est de montrer que la finance islamique est plus stable que la finance conventionnelle constituant, ainsi, un moyen de réduire l'impact des crises financières. En

utilisant un modèle VAR pour les indices financiers de la France, Etats-Unis, Indonésie et Arabie saoudite, les auteurs montrent que l'effet d'un choc sur le marché américain au cours de la période de crise se transmet négativement sur tous les autres marchés, mais avec une faible ampleur sur le marché utilisant le mode de financement islamique.

2. Cadre théorique de l'étude

2.1. Le concept de transformation financière du conventionnelle vers l'islamique

La transition vers la banque islamique est définie comme "la transition des banques conventionnelles, des transactions interdite par la charia aux transactions autorisée et conforme aux dispositions de la loi islamique, de sorte que toutes les activités de la banque soient soumises aux règles et aux fondements de la charia islamique et" la transformation comprend toutes les formules et méthodes adoptées dans les activités bancaires, dans différents types de contrats, dans les méthodes comptables, et dans l'aspect administratif et de gestion".

Une définition complète de la transformation bancaire consiste à passer du statut de taux d'intérêt usurpé traditionnel à la finance islamique fondée sur le principe de la participation dans le profit et à la perte conformément aux dispositions de la charia islamique (Rasham , 2016).

2.2. Historique de la transition vers la finance islamique

Le Soudan est considéré comme le premier dans le monde arabe à convertir son système bancaire dans son ensemble en système islamique. Son expérience remonte à 1973, Cela a été motivé par le fait qu'il existait un large segment de citoyens, en particulier dans les campagnes, et des hommes d'affaires réticents à traiter avec les banques conventionnelles, il était donc nécessaire de trouver une alternative islamique aux transactions usuraires. La caisse d'épargne soudanaise est née en 1975.

Quant à l'Égypte, elle est considérée comme la première du monde arabe à fournir à ses banques conventionnelles des produits compatibles avec les dispositions de la charia islamique, en créant des guichets islamiques spécialisés dans la fourniture de ces produits à ses clients. En 1980, la Banque Misr a créé la première succursale offrant des produits bancaires islamiques. Al Hussein Islamic Transactions, mais l'expérience de la conversion dans les banques islamiques n'a pas prospéré en Égypte pour des raisons telles que le manque

de soutien approprié et suffisant de la part des autorités compétentes, et la fatwa d'Al-Azhar autorisant les intérêts bancaires a eu un impact sur l'échec de l'idée.

L'Arabie saoudite, elle a également suivi la voie de ses prédécesseurs en fournissant des services financiers islamiques par le biais de ses banques conventionnelles. En 1987, la Banque commerciale nationale a créé le premier fonds d'investissement conforme aux dispositions de la charia islamique, et il a été structuré sur la base de la formule Murabaha, après quoi la banque a établi une succursale islamique. En 1990, les agences se sont multipliées et étendues jusqu'à atteindre 263 agences en 2008, et le succès de l'expérience de la National Commercial Bank a motivé le reste des banques conventionnelles du Royaume d'Arabie saoudite à se tourner vers elle pour une transformation partielle ou totale vers le service bancaire islamique.

Aux Émirats arabes unis, ils ont eu leur première expérience pionnière dans la création d'une banque islamique toujours opérationnelle à ce jour, qui est la Dubaï Islamic Bank, qui a été créée en 1975 pour devenir la Sharikah Islamic Bank.

Quant à la Kuwait Real Estate Bank, elle est considérée comme la première banque qui a travaillé sur la transformation complète de la banque islamique au Koweït, après la promulgation de la loi n° 30 de 2003 par la Banque centrale du Koweït relative à l'organisation du travail des banques islamiques et la réglementation de processus de conversion des banques conventionnelles en banques islamiques.

Par contre certains pays dans leur processus de transition ont combiné entre le système des banques conventionnelles et le système des banques islamiques, et ce dès 1983, date à laquelle la loi bancaire malaisienne a été promulguée, qui comprend la loi d'organisation et d'établissement des Banques islamiques et supervision de la Banque centrale de Malaisie. En Turquie Ce système a commencé à fonctionner en 1984 dans les banques islamiques, qui étaient d'abord connus sous le nom de sociétés de financement privées, et parmi les banques islamiques qui ont créé à l'époque Al Baraka Turkish Bank, Faisal Bank, où les sociétés de financement turques acceptaient les dépôts sur des comptes courants sur lesquels le déposant n'a droit à aucun intérêt ou profit, et la banque est tenue de lui restituer ses avoirs sur demande ,aussi les comptes sont acceptés dans lequel le déposant partage les profits et les pertes avec la banque .

La même loi a également été promulguée dans l'État du Koweït en vertu du décret n° 72 de 1977, en vertu duquel ce qui est connu sous le nom de Kuwait Finance House a été créé en

tant que société par actions koweïtienne qui exerce des activités financières, des activités d'assurance et divers aspects d'investissement à l'exclusion de l'élément d'intérêt tel qu'indiqué dans les statuts de ladite société. Le décret portant création de ladite société n'est pas lié par les dispositions des lois en vigueur, en contradiction avec la nature de son activité. Par conséquent, nous constatons que la plupart des pays ont inclus dans leurs lois relatives à la monnaie et à la banque un chapitre ou une partie pour la finance islamique (Komilov, 2022).

2.3. Les fondements du passage de la banque conventionnelle à la banque islamique

La place bancaire dans de nombreux pays du monde, en particulier les pays arabes et islamiques, témoigne de la volonté de nombreuses banques conventionnelles de fournir des produits bancaires islamiques, à travers une transformation partielle en ouvrant des succursales avec des institutions financières indépendantes ou la participation à des transactions spécifiques traitées par des banques Banque islamique, ou par transformation totale d'une banque conventionnelle en une banque islamique.

2.3.1. Principes de transformation

Le processus de passage de la banque conventionnelle à la banque islamique est régi par un certain nombre de principes qui représentent une stratégie et une approche de la transformation (Ezdin, 2017), que nous expliquons comme suit :

- Élaborer une stratégie pour la transformation. Le conseil d'administration devrait établir un plan et une méthodologie pour la transformation en séparant les fonds usuraires des autres et en s'en débarrassant.
- Formation du personnel : Il est nécessaire de mener une formation spéciale pour les employés de banque, compte tenu de la spécificité des transactions islamiques.
- Nomination d'un conseil de surveillance de la charia : Un conseil consultatif religieux doit être disponible pour décider des différentes transactions de la banque.
- La phase d'application pratique de la transition vers la banque islamique doit être progressive, compte tenu de la nécessité de contacter les clients et de les informer de cela.

- Continuité : la transition vers la banque islamique ne peut être inversée une fois le processus enclenché.

2.3.2. Méthodes de transformation

La Méthode de transformation désigne la façon dont la banque conventionnelle met en œuvre le processus de transformation afin d'atteindre la forme dans laquelle elle décide de fonctionner conformément aux dispositions de la charia islamique. Les principales méthodes de transformation sont :

- **Transformation partielle :** Dans ce type de transformation, des services et des produits islamiques sont fournis, mais dans le cadre du système bancaire traditionnel, c'est-à-dire la banque conventionnelle propose des produits et des services bancaires islamiques en plus de ses produits et services bancaires traditionnels, Cela se fait soit par des succursales islamiques de la banque conventionnelle ou par la création de fenêtres offrant des produits bancaires conformes à la charia. Cette méthode comporte des avantages et des inconvénients (Al-Rastam, 2014, p. 24).

- **Avantage :**

1. Haut niveau de sécurité : Si l'expérience de transformation subit une perte, les dommages se limiteront à la mise en œuvre de l'expérience, et la banque principale et les autres succursales ne seront pas affectées par cette perte par rapport à son impact si elle se produit pendant la transition de la banque avec toutes ses succursales simultanément.

2. Permettre à la direction de la Banque d'acquérir l'expérience nécessaire dans le domaine de la transformation, ce qui réduira le nombre d'erreurs et de problèmes que la Banque pourrait rencontrer à l'avenir.

- **Inconvénients :**

3. La difficulté d'obtenir l'indépendance de la succursale islamique par rapport à la banque conventionnelle sur le plan administratif et financier, et donc la banque conventionnelle ne réussira pas à convaincre la communauté de la légitimité de sa transformation, en raison de son engagement continu dans les transactions contraires aux dispositions de la charia islamique.

4. Toute perte subie par la section islamique ouvrira la porte à la rétention de l'idée d'une transition, cela menacerait la continuité et l'existence de cette branche et refléterait une image

négative du thème global de la transformation vers la finance islamique, ce qui pourrait conduire à la réticence des autres banques conventionnelles de la place financière.

- **Transformation globale :** Cette méthode est le développement par la banque conventionnelle avant sa transformation en banque islamique d'un programme complet pour transformer le système bancaire conventionnel en système bancaire islamique, sur la base de la fixation d'une date spécifique pour l'élimination du système bancaire applicable globalement, et le remplaçant par le système bancaire islamique, ainsi que d'autres formes de transformation, ici la banque est en train de passer à la forme qu'elle a choisi directement. Bien que cette méthode soit caractérisée par son court délai d'exécution, elle implique une grande aventure qui peut conduire à des risques graves. Cela est dû aux coûts et aux pertes que la banque subira à la suite du changement de cette façon seront importants, La banque peut être exposée à une mainmise de liquidité ou de détresse financière qui paralyse certaines de ses activités commerciales et bancaires, Ou exposés à une situation de non-satisfaction des demandes de retrait des détenteurs de dépôts, en plus des disparités de transformation naturelle pendant la période de transition, tels que juridique, administrative, formation, problèmes doctrinaux et autres (Al-Rastam, 2014, p. 24).
- **Transformation progressive :** Il s'agit de la préparation par une banque conventionnelle d'un plan intégré et global pour toutes les succursales et filiales de la banque, dans le but de transformer le système bancaire existant en un système bancaire libre de toute contradiction avec la charia selon un programme échelonné, et sur la base d'un ordonnancement des phases de transformation selon des critères légitimes, juridiques et économiques Il prévoit le temps nécessaire à chaque étape de la transformation, afin de répondre à ses exigences de modification et de remplacement

Cette méthode peut être meilleure que les première et deuxième méthode, car en surmontant les inconvénients de la première méthode, qui est la transformation par l'établissement d'une succursale qui est un modèle jaunâtre pour la banque islamique et la durée injustifiée dont elle dispose, et évite les risques de la deuxième méthode, qui est la transformation globale et ses risques.

La troisième méthode, qui est la transformation progressive, est basée sur la mise en œuvre du plan de transformation dans toutes les sections et succursales de la banque de manière équilibrée et égale, et à des étapes de temps spécifiques, afin que l'intégration du système

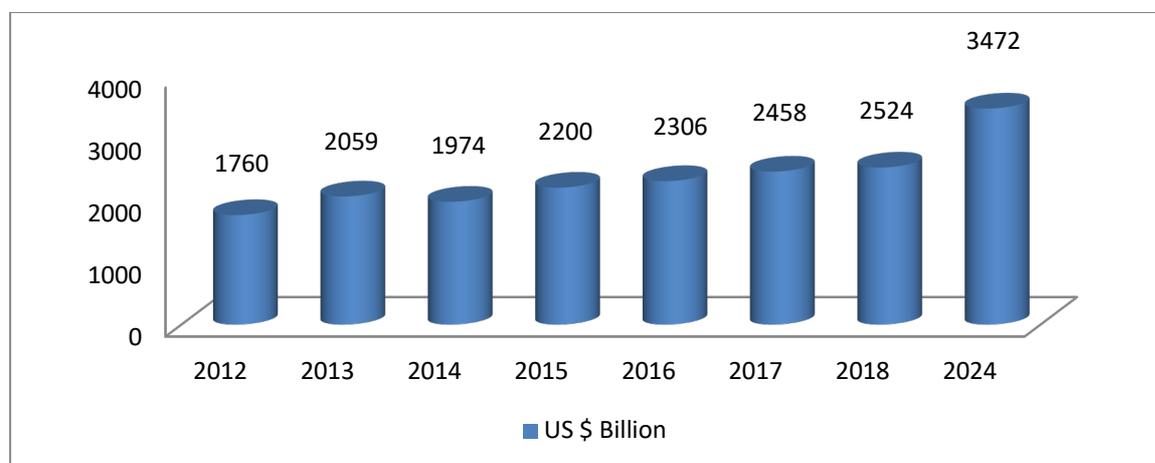
bancaire soit réalisée au motif que ses transactions sont exemptes d'usure ou de toute autre interdiction islamique lors de la mise en œuvre de la dernière phase temporelle des étapes de transformation, cette méthode de transformation ne touche guère d'équivalents d'importance, et s'ils existent, c'est l'une des exigences de transformation par rapport à la non-transformation, car la transformation d'un système à un autre doit entraîner des pertes et des sacrifices en dépit de la manière dont a été faite la transformation effectuée (Zerzar & Gyd, 2017).

3. Le développement de la finance islamique dans le monde

3.1. Les actifs de la finance islamique

Selon un rapport préparé par REUTERS THOMSON en coopération avec Standard Dinar sur la réalité de la finance islamique à la fin de 2018-2019, les actifs de la finance islamique dépassent 2,5 Milliards de dollars à la fin de 2018 et devraient continuer à croître pour atteindre 3,472 Milliards de dollars d'ici 2024 (Al-Hashimi, 2019).

Figure No. (01) : Évolution de la croissance des actifs de la finance islamique 2012-2018 (Milliards de dollars)



Source: Islamic Finance Development Report 2019, Building Momentum, P08

Les deux dernières décennies ont vu un développement remarquable dans la croissance de l'industrie de la finance islamique dans divers domaines, et ce en termes de banque islamique, de marchés monétaires et d'assurance takaful, en plus des fonds d'investissement islamiques. La croissance de la valeur totale de L'industrie de la finance islamique a atteint à la fin de 2016 un montant de 1893,10 milliards de dollars, dont 318,5 milliards de dollars américains

de sukuk émis et en circulation (Direction générale des études et du développement, 2017, p. 29).

3.2. Le volume des émissions mondiales de sukuk islamiques

Les sukuk sont considérés comme l'un des outils de financement islamique les plus importants qui ont connu une large diffusion et croissance ces dernières années, car ils ont retenu l'attention de divers pays occidentaux et islamiques, et surtout ceux qui veulent transiter vers la finance islamique comme le montre le tableau :

Tableau n°01 : Volume des émissions de Sukuk islamiques de 2001 à 2018

Année	Volume d'émission de Sukuk (milliards de dollars)	Année	Volume d'émission de Sukuk (milliards de dollars)
2001	1.172	2010	53.125
2002	1.371	2011	93.573
2003	7.207	2012	137.149
2004	9.465	2013	135.870
2005	14.008	2014	106.960
2006	33.607	2015	60.693
2007	50.041	2016	88279
2008	24.337	2017	116.152
2009	38.070	2018	118.112

Source : Etabli par l'auteur sur la base des rapports annuels de l'International Islamic Financial Market-IIFM-

Le marché des sukuk islamiques a connu une croissance remarquable ces dernières années, car nous notons dans le tableau que le volume d'émission de sukuk islamiques en 2001 s'élevait à un milliard de dollars, et son volume a augmenté en 2007 pour atteindre 50 milliards et l'émission est devenue de plus en plus importante, alors que la crise économique qui a touché les pays du monde dans son ensemble, avec ses diverses institutions, l'émission de sukuk islamiques a également été affectée en raison de sa dépendance vis-à-vis des pays du monde développé, en particulier les pays islamiques qui s'approvisionnent en pétrole comme matière première, mais malgré cela, ces instruments ont prouvé leur succès sur les marchés financiers et leurs cadences se sont accélérées au cours des années 2009, 2010 et 2011, alors qu'ils ont atteint leur apogée en 2012 et 2013 avec 136 milliards de dollars.

Tableau n° (02) : Le volume total des émissions de sukuk islamiques au niveau mondial et local par pays pour la période de 2001 à 2014

Emission locales (Millions de Dollars)			Emission mondiales (Millions de Dollars)			
%	Valeur	Nombre d'émission	%	Valeur	Nombre d'émission	
78.09	430579	3932	13.98	16339	32	Malaisie
3.35	18453	189	4.95	5785	7	Indonésie
0.14	788	12	0.61	711	4	Singapour
0	0	0	0.08	97	1	Chine
0	0	0	0.17	196	2	Hong Kong
0	0	0	0.16	190	3	Japan
1.39	7688	58	0.51	600	1	Pakistan
0.001	3	1	0	0	0	Maldives
1.01	5567	105	0	0	0	Prônai dar es-Salaam
83.99	463077	4297	20.47	23917	50	Total
1.65	9124	218	5.84	6830	94	Bahreïn
0.02	119	1	0	0	0	Jordanie
0.06	332	1	1.82	2127	13	Koweït
0.02	130	1	0	0	0	Amman
2.38	13115	9	7.65	8935	10	Qatar
6.08	335538	43	18.43	21542	30	Arabie Saoudite
1.50	8251	14	39.35	45986	68	Emirates arabes
0.05	253	2	0	0	0	Le Yémen
11.76	64861	289	73.09	85420	215	Total
0.03	139	221	0	0	0	Gambie
0.02	133	2	0	0	0	Nigeria
2.93	16180	26	0.011	130	1	Soudan
0.04	201	1	0	0	0	Sénégal
3.02	166651	251	0.11	130	1	Total
0.02	123	1	0.05	55	1	Allemagne
1.17	6478	20	4.92	5753	12	Turquie
0.03	167	1	0.66	767	3	USA
0	0	0	0.07	77	1	Kazakhstan
0	0	0	0.001	0.65	1	France
0	0	0	0.05	60	2	Luxembourg
0	0	0	0.59	687	8	Royaume-Uni
1.23	6768	22	6.33	7400	28	Total
100	551357	4858	100	116867	294	Total Global

Source : (Hafwaza & Zubeidi , 2017, p. 71)

Alors que le continent africain a connu plusieurs développements ces dernières années, mettant en évidence son grand potentiel dans les services bancaires islamiques industriels. Les services bancaires sans intérêt au Nigéria ont maintenu la part du total des actifs bancaires nationaux, à 0,3 % au second semestre 2018.

Plusieurs banques participantes ont ouvert leurs portes en Algérie depuis 2017, et la Tunisie est en train de renforcer son cadre réglementaire pour soutenir l'expansion du secteur bancaire islamique avec une part de marché de 5,1 %.

Le Maroc suit les traces de ses voisins, se préparant à autoriser quelques banques à lancer des produits bancaires conformes à la charia en plus de ceux existant déjà.

4. Expérience de la Malaisie et le Soudan

Les marchés financiers malaisien et soudanais font partie des marchés financiers émergents qui occupent une position importante, et cela est dû au développement remarquable qu'ils ont réalisé ces derniers temps, C'est aussi un marché digne d'être étudié par tous les pays islamiques et arabes, et une expérience réussie dont ces pays peuvent bénéficier pour l'avancement et le développement de leurs marchés financiers.

4.1. L'expérience de la Malaisie dans la finance islamique

Les discussions sur les banques islamiques en Malaisie ont commencé en 1963 lorsque les musulmans malaisiens ont commencé à s'intéresser à la création d'un mécanisme leur permettant d'économiser de l'argent pour leur permettre d'accomplir le Hajj. Ils ont créé une organisation appelée Tabong Haji, qui a été créée en novembre 1962 et a officiellement commencé à travailler en Malaisie. 1963.

L'idée de créer le fonds remonte à l'économiste "Ungku Aziz" lorsqu'il a appelé à la création d'une institution non usuraire basée sur l'épargne de l'argent des Malaisiens souhaitant accomplir le Hajj et l'investir de manière conforme à la charia islamique. Cet organisme est un système de service d'épargne islamique loin des problèmes des banques usuraires.

Après le succès de ce modèle d'épargne islamique, l'intérêt du gouvernement pour le travail des banques islamiques indépendantes a commencé, ce qui s'est traduit en 1981 par la création d'un organisme public composé de vingt experts bancaires pour étudier la possibilité que des banques islamiques opèrent en Malaisie. Les résultats ont été positifs, ce qui signifie qu'une loi indépendante doit être faite pour le travail des banques islamiques.

Cela s'est en fait concrétisé le 07 avril 1983 par la promulgation de la « loi sur les banques islamiques » (IBA), qui a donné plein pouvoir à la Bank Negara pour superviser et réglementer les banques islamiques.

Cela a été suivi le 1er juillet 1983 par la création de la première banque islamique indépendante sous le nom de "Bank Islam", où ses objectifs ont été rédigés conformément aux principes de la charia islamique, à la lumière de la stratégie du gouvernement malaisien de soutenir les musulmans malais.

Après les performances encourageantes de Bank Islam, le gouvernement malaisien s'est fixé pour objectif de faire de la Malaisie l'un des centres bancaires islamiques les plus importants au monde. En 1993, Bank Negara Malaysia (la Banque centrale de Malaisie) a introduit un deuxième système bancaire appelé "Islamic Banking Scheme" : Les succursales islamiques des banques conventionnelles afin d'accélérer le déploiement des produits bancaires islamiques aux clients locaux dans les plus brefs délais, et en conséquence, il a été permis aux banques conventionnelles de participer à la fourniture de produits islamiques bancaires par le biais de leurs installations existantes, de sorte que 24 banques conventionnelles ont répondu pour fournir des produits et services bancaires islamiques par le biais de leurs 1663 succursales (Al Nasser & Muhammed, 2013).

Après la crise financière de 1997 et l'évolution de l'environnement bancaire islamique en Malaisie, le gouvernement a autorisé la création d'une deuxième banque islamique, Muamalat Bank Malaysia en 1999 pour accélérer les progrès du secteur bancaire islamique malaisien à fermer des succursales islamiques et à les encourager à se convertir en entités bancaires islamiques à part entière.

Cette transformation visait à renforcer davantage le secteur bancaire islamique vers l'atteinte de 20% de la part totale du marché bancaire en 2010, cette période étant connue pour permettre l'octroi de licences aux banques islamiques étrangères, ainsi la Saudi Al Rajhi Bank, au Koweït Finance Bank et d'autres banques ont commencé à ouvrir des succursales et à travailler en Malaisie (Saed & Khoni, 2017)

Le résultat de cette transition est que la croissance du financement total apporté par le système bancaire malaisien soit significative par rapport à ses pairs des pays voisins, en réalisant un taux de croissance estimé à : 12. 6% par an. À partir de juin 2012, le système financier a également été renforcé grâce à la libéralisation progressive du secteur financier au cours de la dernière décennie. En 2013, le système bancaire malaisien a enregistré l'entrée de dix-neuf

(19) banques étrangères, dont six (06) banques islamiques étrangères de 12 pays étrangers. Il y a sept ans, il y avait une importante libéralisation dans le secteur financier traditionnel et islamique, cependant, les restrictions à l'investissement direct étranger dans le secteur financier sont encore relativement élevées (par rapport à la moyenne des pays de l'OCDE) (Rudnycky, 2013).

Sur le plan financier, le gouvernement malaisien s'est lancé en 2011, pour élaborer un nouveau plan stratégique pour le secteur financier visant à permettre à ce dernier (le secteur financier) de devenir un catalyseur de transition en Malaisie en augmentant la valeur ajoutée ; Transformer la Malaisie en une économie à revenu. Ce plan stratégique vise à porter la contribution du secteur financier à l'économie de 4,3 fois à 6 fois le PIB en 2023, qui vise un taux de croissance de : (8 - 11 % par an) ; Il supposait neuf résultats, axés sur la tendance à l'élaboration de politiques visant à développer un secteur financier plus compétitif, dynamique et intégré ; Le projet de texte du plan d'action se présente comme un résumé de : 69 recommandations et plus de 200 initiatives pour atteindre ces objectifs. (Bousalem & Saed Bakhshush, 2019)

4.2. L'expérience du soudan dans la finance islamique

L'expérience du Soudan, nous la considérons comme une expérience unique, et cela est dû au fait que l'ensemble du secteur bancaire soudanais fonctionne conformément à la loi islamique, et cela a nécessairement conduit au fait que tout produit financier au Soudan est inévitablement une ingénierie financière islamique (Yesuf, 2017).

4.2.1 L'évolution du système bancaire au Soudan

L'émergence et le développement du système bancaire au Soudan sont passés par plusieurs étapes (al-Ghishawi, 16-17 avril 2018) :

- ▶ L'étape des banques étrangères conventionnelles (1903-1956) : La première banque ouverte était étrangère et usuraire, c'était la succursale de la Banque Nationale d'Égypte, suivie par d'autres banques étrangères.
- ▶ L'étape des banques nationales conventionnelles (1957-1977) : La Banque agricole soudanaise a été créée en 1957 en tant que première banque nationale conventionnelle, puis d'autres banques conventionnelles ont suivi.

► L'étape du système bancaire mixte (1978-1982) : dans laquelle la première banque travaillant sans intérêt apparue en 1978, la Faisal Islamic Bank, aux côtés des banques conventionnelles, puis sont apparues la Tadhamon Islamic Bank, et d'autres banques.

► L'étape du système bancaire sans intérêt (1983. 1990) Un décret gouvernemental a été publié en 1983 exigeant l'application de la loi islamique, puis un autre décret en 1984 obligeant les banques à ne pas négocier d'intérêts, et selon lequel la Banque Islamique est une institution bancaire pour tous les fonds et leur placement dans le cadre de la charia islamique au service de l'édification d'une société islamique solidaire.

► L'étape d'approfondissement du système bancaire sans intérêt (1991-2005) : Le 2 mars 1992, le Conseil suprême de surveillance de la charia du système bancaire et des institutions financières a été créé sur la base des dispositions de l'article 8 de la loi de réglementation bancaire de 1991 dans le but de purifier le système bancaire des impuretés usuraires dans les transactions financières et économiques dans le cadre des dispositions de la charia islamique, et en 2005, une circulaire a été publiée pour restructurer et réformer le système bancaire, et une vision a été élaborée sur la manière de mettre en œuvre le programme de réforme.

► L'étape (2006-2011) : Suite à la signature de l'accord de Naivasha 2005 (l'accord de paix entre le nord et le sud du Soudan), qui stipulait que le nord du Soudan suivrait le système islamique, tandis que le sud du Soudan suivrait le système traditionnel.

► L'étape (2012-2016) : Après la sécession du Soudan du Sud, le système bancaire au Soudan est revenu à Son premier état (un système bancaire islamique intégré) et les politiques de la Banque du Soudan au cours de cette période visaient à mettre en œuvre les directives jurisprudentielles pour les transactions liées à la fourniture de financement islamique du développement sous toutes les formes autorisées.

Tableau n° (03) : Total et pondérations (ratios) des formules de financement des banques islamiques en monnaie locale 2002-2018

Pondérations (ratios)																Formes	
2018	2017	2016	2015	2014	2013	2012	2011	2010	2009	2008	2007	2006	2005	2004	2003	2002	Année
55,0	48,5	46,2	49,8	52,2	53,2	49,9	61,4	54,7	52,3	46,9	58,1	53,4	43,29	38,54	44,7	35,9	Murabaha
18,4	25,9	6,7	7	9,4	11,1	10,9	6,6	9,4	10,5	12,1	13	20,4	30,82	31,99	23,3	27,9	Musharaka,
5,3	7,8	5	6,6	5,4	5,2	5,4	6,1	7,1	6,1	6	3,9	5,2	4,20	5,74	5,7	4,6	Mudharaba
6,4	6,5	3	3	3,8	2	1,9	0,7	1,2	2,2	2	0,7	1,3	2,09	2,95	4,8	3,3	Eassilm
1,4	0,6	20,7	15,5	13,4	11,6	8,9	8,4	10,9	6,4	7,7							Moukawala
0,7	0,4	0,3	0,4	0,4	1	0,4	0,2	3,0	0,2	0,2							Idjaraa
0,8	0,4	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1					-	-	-	-	-	-	Istisnaa
0,4	0,3	0,3	0,2	0,5	0,3	0,5	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	Qard Hasan
11,6	9,7	17,7	27,4	14,8	15,5	22	16,6	16,4	22,3	25,1	24,3	19,7	19,6	20,8	21,6	28,3	Autres
143187,6	124596,2	83.3553	54.1932	38.6786	33.8225	24.1028	23.3292	20.9928	15.6598	14.6812	12.5825	10.4153	6.953680	4.290710	2.819255	2.067806	Total financement

Source : Etabli par l'auteur sur la base des rapports annuels (2003-2018) de la Banque centrale du Soudan.

À travers le tableau, on constate que les valeurs totales des financements bancaires islamiques ont augmenté de 2002 à 2018 de 2% à plus de 80%, quant aux formes de Qard Hasan, Istisna'a et Leasing à 1%, tandis que les formes Murabaha, qui s'élevaient à 49%, et Musharaka, qui s'élevait à 14%.

4.2.2. L'évolution du Soudan dans le marché boursier (marché de Khartoum)

La Bourse de Khartoum a commencé à fonctionner sur le marché primaire en octobre 1994, et en janvier 1995, le marché secondaire a été ouvert, où les transactions étaient effectuées par un système de négociation manuel, puis le marché est passé au système de négociation automatisé en janvier 2012. La Bourse de Khartoum a pour objectifs de réglementer et contrôler les marchés financiers et traiter avec eux dans les achats et les ventes, encourager l'épargne et développer la sensibilisation des citoyens à l'investissement, et créer des conditions appropriées pour l'emploi de l'épargne en valeurs mobilières, en plus de travailler à

l'expansion et au renforcement de la propriété privée des actifs productifs, et œuvrer au transfert de la propriété publique des actifs de l'État à des catégories nationales plus larges, tout en établissant les bases d'une relation saine et équitable entre les catégories d'investisseurs, en garantissant l'égalité des chances aux négociants en valeurs mobilières et en protégeant les petits investisseurs (Al-Faki, 2017, p. 203)

Dans le cadre de mise en place d'un marché financier islamique, le marché des capitaux soudanais a connu une évolution que nous résumons comme suit (Bourse de Khartoum, 2017):

- ▶ En 1962, l'idée de créer la Bourse de Khartoum.
- ▶ En 1982, la loi sur le marché des valeurs mobilières a été adoptée par l'Assemblée populaire.
- ▶ En 1992, des mesures sérieuses pour établir le marché ont commencé, avec la création de l'Autorité des marchés de capitaux.
- ▶ Le 10 octobre 1994, le Conseil national de transition a approuvé la loi sur la Bourse de Khartoum, selon laquelle la Bourse de Khartoum est devenue une entité juridique indépendante et les travaux ont commencé sur le marché primaire (marché d'émission).
- ▶ En janvier 1995, les travaux ont commencé sur le marché secondaire (le marché du négoce) avec 34 sociétés cotées.
- ▶ En 1996, le nombre de sociétés cotées à la Bourse de Khartoum est passé de 3 à 40 sociétés.
- ▶ En 1997, une augmentation estimée du capital de marché de la Bourse de Khartoum de l'équivalent de 31 millions de dollars américains à 139 millions de dollars américains, et la même année a vu la création de la Banque d'investissement financier pour contribuer à la revitalisation du commerce en bourse.
- ▶ En 1999, le système du marché parallèle a commencé, selon lequel les sociétés cotées sur le marché secondaire étaient classées en fonction de leur respect des conditions régissant l'inclusion des sociétés sur les marchés régulier et parallèle. Il a également vu la même année le début de l'émission de sukuk des fonds d'investissement.
- ▶ En 2001, la délivrance des certificats de participation gouvernementale (Shahama) a commencé et leur cotation sur le marché parallèle.

- ▶ En octobre de l'année 2003, l'indice de Khartoum (KSE30) a été annoncé et le marché a été répertorié dans la base de données du Fonds monétaire arabe, et l'action Sudatel a été cotée à la Bourse d'Abu Dhabi.
- ▶ En 2004, un accord de coopération conjoint a été signé entre la Bourse de Khartoum et les Bourses du Caire et d'Alexandrie.
- ▶ Au cours de l'année 2005, une augmentation record des indicateurs commerciaux, alors que le volume des transactions a augmenté à 1,21 milliard de livres, et une augmentation de l'indice général (KSE30) avec un taux de croissance de 97,3 et une augmentation de la valeur marchande à 470 milliards de livres. Le marché s'est également classé premier dans la base de données du Fonds monétaire arabe en termes de croissance de la capitalisation boursière par rapport au reste des marchés arabes, avec un taux de croissance de 50,8 %.
- ▶ En 2007, le marché a rejoint l'Association des bourses africaines, ce qui a ouvert de nouveaux horizons pour la coopération régionale entre les marchés de la région, et les travaux proprement dits ont commencé au niveau du dépositaire central et du centre de dépôt.
- ▶ En 2008, il y a eu une augmentation significative du volume des échanges, car le dépôt des actions de toutes les sociétés cotées à la Bourse de Khartoum a été achevé, ce qui a ouvert la voie à l'achèvement des procédures de transformation pour le commerce électronique, et l'inclusion d'Al Salam Bank dans le marché financier de Dubaï la même année.
- ▶ En 2009, le marché de Khartoum a enregistré le taux de négociation le plus élevé depuis la création de son marché secondaire, le volume des transactions ayant augmenté à 2,2 milliards de livres, contre environ 1,8 milliard de livres l'année précédente, avec une augmentation de 19,5%.
- ▶ Au cours de l'année 2011 après, il y a eu une augmentation du volume des transactions, car le volume des transactions a atteint ses niveaux les plus élevés depuis le début du marché secondaire en 1990 après, avec un volume de transactions de 2,4 milliards de livres.
- ▶ En 2012, le programme de négociation électronique a commencé être opérationnel et à exploiter les différents systèmes et à former tous les employés et courtiers sur ceux-ci.
- ▶ En 2014, le Comité de lutte contre le blanchiment d'argent pour les sociétés financières et le Comité de gouvernance des actionnaires publics ont été nommés, et le lancement du site Web du marché électronique après sa conception, La même année, un accord de coopération a été signé entre la Bourse, la Chambre de Compensation de l'Égypte, El Nile Technology, la

diffusion d'informations et l'activation de la coopération en coentreprise avec la Bourse égyptienne. Dans le même ordre d'idées, les relations avec les marchés extérieurs ont vu le marché adhérer à la Fédération des centres de dépôt d'Afrique et du Moyen-Orient.

► En 2015, les séances de négociation ont été modifiées pour suivre le rythme du système de travail de la banque de règlement, et la Bourse de Khartoum a publié une circulaire restructurant les sociétés d'intermédiation financière opérant sur le marché en juillet 2015, En novembre, le nom du Soudan a été retiré de la liste des pays qui souffrent du non-respect des exigences de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.

► En 2016, début des premières étapes exécutives du programme de système de trading à distance. (FIX Engine)

► En 2017, il a reçu plusieurs prix internationaux et régionaux, comme le prix du magazine britannique CFI (International Finance Capital), qui a prouvé la supériorité du marché sur de nombreuses bourses nord-africaines, ainsi que le prix d'excellence dans la négociation de la Bourse arabe en tant que plate-forme électronique. En Outre la participation du marché à plusieurs conférences internationales, dont la conférence AAOIFI au Royaume de Bahreïn, et parmi ses réalisations, L'indice de marché est passée à plus de 4000 points, aussi la mise en œuvre de la plus importante opération en termes de volume de négociation depuis la création du marché et en plus l'intégration de l'indice de marché (30) dans l'indice composite de la base de données du marché monétaire arabe.

Tableau n° (04) : l'activité de la Bourse de Khartoum (2001-2018)

Années	Capital de marché	Nombre d'actions négociées	Nombre Sukuk en circulation	Nombre Shahamat en circulation	Volume total des opérations	Nombre (Shahamat + Sukuk)
2001	1201388910	8768897478	1081185	989	16837478	1082174
2002	1559235773	40060237013	884766	29724	249055365	914490
2003	1929848464	9745456714	776999	37071	244104011	814070
2004	3689881596	2185994488	30790	102108	447722927	132898
2005	7473268351	1731670402	845830	308083	1216833003	1153913
2006	9312418898	7564875940	1433400	1472351	2068054021	2905751
2007	10305290987	9406825010	2717193	2016530	1799635684	4733723
2008	8131776890	281609805	4977907	2421055	1879185955	7398962
2009	7589316950	164714836	4228900	3417714	2246552029	7646614
2010	6391200061	166548014	1791114	4056906	2422315002	5848020
2011	7062982659	106514121	7333445	3892066	2567626875	11225511
2012	11188777913	17258585	5793575	6983324	3885405658	12776899
2013	9634988645	80857419	1447341	5116623	3073607167	6563964
2014	12817683859	175035760	1198891	9996076	5762717820	11194967
2015	13759624801	2724366635	1068892	11222669	6250361501	12291561
2016	15939640858	308331838	724021	7924732	4364326340	8648753
2017	19836511098	1078670678	1845930	19242070	11236889608	21088000
2018	4793922034628	1370863954	5448172	14731400	9697785883	20179572

Source : Etabli par l'auteur sur la base des rapports annuels de la Bourse de Khartoum (2001-2018)

À partir du tableau, on constate que le Nombre Sukuk en circulation a subi une augmentation positive de 1081185 en 2001 pour atteindre à 5448172 en 2018 à un rythme de (403%). Quant au Capital de marché il a enregistré une hausse de 398 931% depuis 2001 jusqu'en 2018 ce qui démontre l'évolution phénoménale de la finance islamique dans ce pays malgré toutes les crises qu'il a traversé.

Conclusion

Certains pays islamiques ont pris des mesures importantes et positives afin d'établir un marché financier islamique, mené par la Malaisie, qui a établi le marché des capitaux islamiques, qui est une partie importante du système financier malaisien. Le modèle malaisien a montré que le système financier mixte avec une structure intégrée (islamique - conventionnelle) se caractérise par l'équilibre, Il a également montré la résilience de l'industrie islamique face à la crise de 2008, En outre, les expériences des pays avec des sukuk

islamiques ont montré que la Malaisie occupe la première place dans l'émission de sukuk islamiques, et ces sukuk ont aidé à financer des projets d'infrastructure et des projets de développement ;

L'expérience soudanaise est également considérée comme distinctive et donne un bon exemple du succès du marché financier et bancaire islamique en général, car le système financier soudanais fonctionne entièrement conformément aux principes de la charia.

À travers cette étude, nous avons trouvé que les voies de passage de la finance conventionnelle à la finance islamique sont multiples et différentes, car son adoption en tant que système financier permet de fournir les financements nécessaires à la mise en place de divers projets de développement, en transférant les excédents financiers des unités disposant de financements excédentaires aux unités en déficit de financement dans le cadre du système de participation, ce qui permet de mobiliser davantage d'excédents financiers et de les employer dans des projets d'investissement, ce qui conduit à une augmentation de la taille de l'économie. Cela a été démontré par les expériences des pays en transition vers la finance islamique, où la Malaisie a fait un saut qualitatif qui a contribué à l'avancement de l'économie locale, l'amenant au rang des économies des pays développés et du Soudan ce qui a pu à travers la finance islamique stabiliser les fondations de la Bourse de Khartoum avec ses effets positifs sur l'économie soudanaise et combler le déficit de ressources internes en couvrant la proportion de l'important déficit budgétaire local et sa contribution à la diversification des outils de gestion des liquidités du système bancaire de manière rentable.

Les implications scientifiques de cet article sont les suivants :

- Intégrer des programmes spécialisés en finance islamique dans les instituts et universités pour assurer une formation intégrée et la mise en place de centres de recherche spécialisés dans l'industrie financière islamique pour surveiller ses développements et suivre leur mise en œuvre et leurs développements ;
- Développer les sukuk islamiques en alliant crédibilité juridique et efficacité économique ;
- Le Maroc, en tant que pays en développement, devrait activer l'expérience des sukuk islamiques dans le financement de son économie, ce qui lui permettrait d'attirer les liquidités stockées chez les particuliers ;
- Diffuser la culture du commerce des sukuk islamiques au Maroc auprès des investisseurs par le biais d'organismes spécialisés, et mettre en place des centres spéciaux de formation des

ressources humaines pour le commerce des sukuk islamiques, tout en fournissant l'environnement juridique nécessaire pour cela ;

- Suivre l'exemple de l'expérience malaisienne et soudanaise en matière de sukuk islamique en ce qui concerne le cadre juridique et réglementaire pour la construction d'un système bancaire islamique fort.

Il ressort de cette recherche qu'il existe des aspects importants dignes d'être étudiés, à savoir :

- La problématique du financement des institutions économiques à la lumière de la différenciation entre finance conventionnelle et finance islamique ;
- Le rôle des sukuk islamiques comme alternative au système d'intérêt dans les banques ;
- L'impact des Sukuk islamiques sur le volume de liquidités sur les marchés financiers mondiaux.

BIBLIOGRAPHIE

- Al-Rastam, M. (2014). Évaluation des points d'entrée pour la conversion des banques conventionnelles en banques islamiques, modèle proposé pour l'application aux banques syriennes., *thèse de doctorat en sciences financières et bancaires* . Faculté des sciences économiques, Département des sciences financières et bancaires, Université d'Alep, République arabe syrienne.
- Al Nasser , S., & Muhammed, J. (2013). Introduction to history of Islamic banking in Malaysia. *Humanomics*.
- Al-Faki, A.-T. (2017). *Capital Markets*. Dar Al-Jinan for Publishing and Distribution.
- al-Ghishawi, M.-R. (16-17 avril 2018). La finance bancaire islamique et son impact sur certains indicateurs de l'activité économique et de développement au Soudan, recherche présentée à. *la première conférence de l'Académie européenne de la finance et de l'économie islamique (Banques islamiques entre la pensée des fondateurs et la réalité de l'application)* , (pp. 162-163). Turquie.
- Al-Hashimi, M. (2019, novembre 8 et 9). Fonds islamique d'investissement pour le financement des petites et moyennes entreprises (forme proposée). *Deuxième conférence internationale Recherche de l'Académie européenne pour le financement de l'économie islamique ,Istanbul, Turquie* , 152-153.
- BENNIS Laila, BENSAID Sofia (2022). La digitalisation: Un nouveau levier de développement de la finance islamique au Maroc ? *Revue Internationale des Sciences et Gestion*, Vol.5 No.3 (2022)
- Bourse de Khartoum. (2017). *23e rapport annuel* .
- Bousalem, A., & Saed Bakhshush , H. (2019). Le rôle des instruments financiers islamiques dans l'activation du marché financier islamique - Une étude de cas du marché malaisien au cours de la période 2005-2018, ., *Al-Mashkat Journal in Economics*(10).
- Derbel, H., Bouraoui, T., & Dammak, N. (2011). .Can Islamic finance constitute a solution to crisis. *International Journal of Economics and Finance*, 3(3), 75-83.
- Direction générale des études et du développement. (2017). *instruments islamiques et exigences pour renforcer son rôle dans le développement de l'économie palestinienne*. Autorité palestinienne des marchés financiers.
- Ezdin, S. (2017). Mécanismes de conversion des banques conventionnelles en banques islamiques. *The Economic Researcher Journal*(7), 183.
- GHAZOUI , H., & AGOURRAM , B. (2022). Les obstacles au développement de la finance islamique au Maroc. *Revue Internationale des Sciences de Gestion*, 05(02), 698-718.

- Hafwaza, A.-A., & Zubeidi , B. (2017). L'expérience des sukuk islamiques en tant que mécanisme de financement du développement économique. *Revue Des Recherches En Sciences Financières Et Comptables*(04).
- Komilov, A. (2022). EVOLUTION AND MAIN PRINCIPLES OF ISLAMIC FINANCE . *European Journal of Interdisciplinary Research and Development*(03), 96–104. Retrieved from <http://ejird.journalspark.org/index.php/ejird/article/view/36>
- Nik Norzrul, T., & Ili Rahilah, I. (2020). The development of Islamic banking and finance: the Malaysian experience. In W. Y. Douglas W. Arner, *Research Handbook on Asian Financial Law* (pp. 368–386).
- Rasham , K. (2016). Transformer les banques conventionnelles en mécanismes et obstacles islamique. *Al Bashair*(3).
- Rudnyckyj, D. (2013). From wall street to halal street: Malaysia and the globalization of Islamic finance. *The Journal of Asian Studies*, 72(4), 831-848.
- Saed, I., & Khoni, R. (2017). L'expérience de la banque islamique en Malaisie", Évaluation de la performance des banques islamiques pour la période : 2008-2015. *Journal des sciences humaines et sociales*,(30), 344,361.
- Sayed, S. A. (2005). Islamic capital market products-development and challenges. *Islamic, development bank, irti) occasion an paper*.
- Shafia Kataf. (2014). Le rôle des instruments financiers islamiques dans le développement du marché financier islamique, une étude appliquée des expériences de certains marchés financiers arabes et islamiques . *Thèse de doctorat, Université de Sétif,Algérie*.
- Yesuf, A. J. (2017). *Islamic Economics and Finance in Sudan: An Overview*. Research Center for Islamic Economics (IKAM) Reports, 4.
- Zerzar , A.-A., & Gyad, K. (2017). De la banque conventionnelle à la banque islamique Exigences et mécanismes de transformation . *Revue des études islamiques*(8).